

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

contact-scrime@labri.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

Compte rendu
Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME
Lundi 10 avril 2017 à 16h30
Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux

Ordre du jour :

- 1- Approbation du CR du COPIL du 14 novembre 2016
- 2- Bilan de la direction artistique du SCRIME
- 3- Reconduction de la direction artistique du SCRIME
- 4- Adhésion de Grand-Angoulême et du pôle Magelis au GIS SCRIME
- 5- Projets en cours : 3Dome, pédagogie numérique, grande région, perspectives d'évolution du SCRIME
- 6- Questions diverses

Présents :

Vincent Koziarz (Université de Bordeaux), Adeline Nazarenko (CNRS, en visio), Valérie Vigneras (Bordeaux INP), , Pierre Blanc (DRAC), Marie-Hélène Rouaux (DRAC), Franck Giannelli (Grand-Angoulême), Géraldine Zannier (Pôle Magelis), F. Cros (Pôle Magelis), Myriam Desainte-Catherine, Edgar Nicouveau et György Kurtåg (SCRIME).

Excusés :

Jean-Luc Portelli (CRR), Gérard Blanchard (CRNA), Élise Duzert (CRNA), Camille Forgeau (IdEx), Jean-Philippe Domenger (LaBRI)

Point 1 : Vincent Koziarz indique que le COPIL avait envisagé de préciser dans un avenant à la convention les missions de la direction artistique. Myriam Desainte-Catherine (MDC) propose le texte apparaissant dans le descriptif des missions du COSAE et des membres de la direction qui avait été approuvé lors du dernier COPIL. Pierre Blanc (PB) trouve que les missions de la direction artistique sont trop limitées dans ce texte. La direction propose de reformuler ce texte pour l'adapter au mieux à la nouvelle direction artistique.

Avant de passer au point 2, MDC annonce que Laurence Barrière qui était la représentante de la région jusqu'à présent a changé de fonction. Une autre personne sera nommée sur ce poste d'ici le mois de juin. Laurence Barrière a transmis le dossier du SCRIME à Elise

Dudezert qui s'occupe de cultures connectées. Celle-ci s'est excusée ce matin pour raison de santé. D'autre part, MDC a reçu un courrier du président de région annonçant que Gérard Blanchard serait dorénavant le représentant de la région au COPIL. Mais Gérard Blanchard n'était pas disponible sur cette date.

Point 2 : Edgar Nicouveau présente son bilan de la direction artistique. Il explique qu'il a souhaité rencontrer les partenaires du Scime, membre du GIS (Université, Mairie de Bordeaux CRR, DGCA, DRAC, Région Nouvelle Aquitaine) mais aussi la Compagnie LUBAT, l'association Octandre, le pôle d'enseignement supérieur, Rock et Chanson... Deux réunions ont été organisées avec le COSAE, pour préfigurer et organiser, les projets de la saison à venir.

Une réunion importante a eu lieu au conservatoire de Bordeaux, avec Jean-Luc PORTELLI, où il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à un DEM+1, dans le but d'installer dans une démarche professionnalisante, les étudiants ayant obtenu leur DEM au CRR. Le contenu de ce projet va être développé avec les enseignants du CRR (JL AGOBET, C HAVEL). S'il est validé, ce dispositif pourrait débiter à la rentrée 2017. Enfin, un bref compte rendu est fait de la réunion de janvier, préparatoire à l'entrée de Magelis et de Grand Angoulême dans le GIS du SCRIME.

Point 3 : les membres du COPIL se prononcent à l'unanimité pour la reconduction d'Edgar Nicouveau à la direction artistique du SCRIME jusqu'au prochain COPIL, dans l'objectif de synchroniser les mandats scientifiques et artistiques. Les deux directions seront donc proposées au prochain COPIL.

Point 4 : Géraldine Zannier et Frédéric Cros font une présentation rapide du pôle image, de ses formations, et de ses entreprises, et affirment leur intérêt pour le projet de dôme 3D notamment en lien avec l'Enjmin. Franck Giannelli affirme l'intérêt de l'agglomération pour les nouveaux usages du numérique et les industries culturelles et créatives. Les adhésions de Grand-Angoulême et du pôle Magelis au GIS SCRIME sont approuvées à l'unanimité.

Point 5 : Certains projets sont présentés par la direction

- Le projet 3Dome est bien avancé. Le RIM et deux stagiaires travaillent sur les outils permettant de le piloter. Plusieurs membres du COPIL demandent à la direction de réaliser un document expliquant l'intérêt de ce dôme et comment il fonctionne. Des visites seront organisées pour que chacun puisse mieux appréhender ce dispositif.

D'autre part, ce nouveau système va amener les compositeurs à travailler de nouveau dans le studio institutionnel plutôt que dans leur propre "home-studio" nécessitant pour le travail de création, comme au début de la musique électroacoustique la présence d'une assistance technique à leur cotés.

- Les projets de pédagogie comprennent d'une part le projet de DEM+1 avec le CRR de Bordeaux, et d'autre part le projet Segment, moteur de jeu vidéo en développement. Marie-Hélène Rouaux précise qu'un réseau est à créer autour des PREAC (Pôles de Ressource en Éducation Artistique et Culturelle) dans la région, notamment avec l'espace Mendès-France à Poitiers. Elle indique ensuite que l'offre académique devrait être revue pour mieux prendre en compte les différents périmètres et qu'une nouvelle forme devrait être réfléchi pour permettre une meilleure articulation entre la pédagogie et activités naturelles du SCRIME. Edgar Nicouveau ajoute que la forme actuelle est extrêmement lourde sur le plan

administratif car elle nécessite de gérer les conventions de chaque établissement. Une réunion doit être programmée avec le rectorat pour avancer sur cette question.

- Plusieurs projets de résidences sont financés par l'IdEx : Pascale Criton (instrument Sonotactile), Jaime Chao et Cie Lubat (improvisation de Metabots), Serge Delaubier (méta-instrument 5) et Josu Rekalde (Rain of Music avec l'université de Bilbao).

- MDC donne des nouvelles non encore officielles du financement de la DGCA. La subvention serait reconduite à l'identique. Les difficultés du SCRIME en ressources humaines sont alors évoquées par la direction : difficultés à pérenniser le poste de RIM pourtant essentiel pour toutes les activités, ainsi que le poste de technicien du son. Un poste stable d'ingénieur d'étude pour le RIM est demandé par la direction car nécessaire au bon fonctionnement du SCRIME. Concernant les perspectives d'évolution la direction fait part de ses échanges au ministère de la culture : la labellisation ne serait peut-être pas adaptée au SCRIME qui est plus axé sur la recherche que sur la diffusion, la création d'une UMR serait trop axée sur la recherche. Sur ce sujet, MDC fait part de la création de l'UMR PRISM (Perception Représentation Image Son et Musique à Marseille) dans un contexte très particulier de fusion des universités et de regroupement de plusieurs petites équipes d'accueil. Enfin, l'idée d'un institut est avancée avec un statut éventuel de GIP. PB propose alors de faire une démarche concertée avec la direction du SCRIME auprès du ministère comme il l'avait fait il y a 2 ou 3 ans pour que le SCRIME soit mieux connu et reconnu au ministère. En fait, le délégué musique ayant démissionné, il va être remplacé sous peu et il faut programmer un RV, peut-être même une visite à Bordeaux d'ici juin.

- Dans les perspectives de développement du SCRIME, la direction fait part au COPIL de ses démarches auprès de l'université pour tenter de positionner le SCRIME comme un dispositif d'appui au programme art et science de l'IdEx. Plusieurs Vice-Présidents ont été rencontrés et le projet doit être précisé pour continuer d'avancer. Mais il semble que pour l'instant le programme art et science de l'IdEx n'ait pas vocation à prendre plus d'importance et que la question des moyens va se poser.

Point 6 - Questions diverses : la personne invitée de la DRAC Picardie demande des précisions sur le logiciel i-score. Celui-ci est en ligne (i-score.org).

La prochaine réunion est fixée au 14 décembre 2017 à 16h30.

La séance est levée à 18h20.

**PROCES VERBAL
Comité de pilotage du GIS SCRIME**

Date : 10 avril 2017 16h30
Lieu : LaBRI, salle 74, Université de Bordeaux
351 cours de la Libération 33000 Talence

Présents : voir liste d'émargement

Quorum : 4 / 6

Les décisions suivantes ont été soumises au vote :

1. Reconduction d'Edgar Nicouleau à la direction artistique du SCRIME pour mois
Résultat du vote : POUR ... 4 CONTRE ... 0 *Jusqu'au prochain conseil*
2. Adhésion de Grand-Angoulême au SCRIME
Résultat du vote : POUR ... 4 CONTRE ... 0
3. Adhésion du pôle image au SCRIME
Résultat du vote : POUR ... 4 CONTRE ... 0

Compte tenu des résultats, des conditions de quorum et du fait que toutes ces décisions doivent être approuvées à l'unanimité, les décisions suivantes :

1. Reconduction d'Edgar Nicouleau à la direction artistique du SCRIME
2. Adhésion de Grand-Angoulême au SCRIME
3. Adhésion du pôle image au SCRIME

sont adoptées.

A Talence le 10 avril 2017,

Université de Bordeaux	V. Kazianze	
CNRS	A. Nazarenko	<i>NDC pour Adeline Nazarenko</i>
Bordeaux INP	V. Vigneres	
DRAC	P. BLANC	
Ville de Bordeaux		
Région Nouvelle Aquitaine		

Liste d'émargement
Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME
Lundi 10 avril à 16h30
Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux

Quorum : ...

Université de Bordeaux	Jean-Luc Pozzo Vincent KOZIANZ	
CNRS	Adeline Nazarenko	
Bordeaux INP	Valérie Vignerat	
DRAC	Marie-Hélène Rouaux / Pierre Blanc	
Ville de Bordeaux	Claire Andries / Jean-Luc Portelli	
Région Nouvelle Aquitaine	Elise Duzert / Laurence Barrière	
Grand-Angoulême	X. Hurteau / J.J. Fournie / F. Giannelli / Y. Conseil / J.H. Hamel	
Pôle Magelis	Géraldine Zannier / F. Cros	
ENSEIRB-MATMECA	Marc Phalippou	
LaBRI	Jean-Philippe Domenger	
IdEx Université de Bordeaux	Camille Forgeau	
Direction du SCRIME	Myriam Desainte-Catherine	
Direction du SCRIME	Edgar Nicouleau	
Direction du SCRIME	György Kurtag	

A Talence le 10 avril 2017,